



FICHE DE POSTE AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Nom Prénom :

Grade actuel : Adjoint technique

Temps de travail théorique (selon tableau des effectifs): 35 h Temps de travail effectif : 35 h

Nom Prénom du supérieur direct : 3^{ème} Adjointe

Définition du poste

L'agent technique polyvalent assure l'entretien des bâtiments communaux, des abords de la collectivité, le suivi des chantiers de voirie et l'entretien des espaces verts.

Activités du poste

Activités principales	Tâches associées
Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité	• Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif • Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics : désherber manuellement ou mécaniquement la voirie, déneiger les voies de circulation et les trottoirs en cas de précipitations neigeuses... • Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces • Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence • Sortir les poubelles du cimetière et de la mairie et de tous les bâtiments communaux
Entretien des espaces verts de la collectivité	• Effectuer la tonte des espaces verts • Tailler les haies, les arbustes et les massifs • Elaguer les arbres • Ramasser les feuilles mortes • Assurer le traitement phytosanitaire (engrais et désherbage) des espaces verts • Proposer et mettre en œuvre des actions alternatives à l'utilisation des traitements phytosanitaires • Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs de fleurs
Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie	• Nettoyer les équipements urbains (bancs publics, abribus, trottoirs, murs graffitis...) • Effectuer les travaux de premier niveau sur la voirie : rebouchage, maçonnerie... • Effectuer le salage des routes • Effectuer le déneigement manuel ou mécanique aux abords

	des bâtiments publics • Effectuer le déneigement mécanique des voies et trottoirs (fraise à neige, tracteur + étrave), y compris le week-end • Contrôler les puisards • Effectuer l'entretien des chemins communaux : empierrer, changer les grilles d'évacuation d'eau, nettoyer et curer (y compris mécaniquement) les fossés, entretenir les revers d'eau, changer les câbles des barrières de clôture, réparer les portails, poser et enlever les barrières à neige... • Effectuer les interventions (installation, amélioration, modification, remise en état) de 1er ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, maçonnerie diverse, peinture, tapisserie, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, soudure • Assurer le suivi des chantiers de voirie
Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé	• Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition (mécanique de 1er ordre) • Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits • Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux • Détecter les dysfonctionnements des équipements et évaluer les risques d'accidents • Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement
Activités secondaires	Tâches associées
Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses	• Nettoyer les abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets... • Installer les illuminations à Noël • Déplacer, installer et ranger les tables et chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles • Assurer les relations avec les entreprises intervenant sur la commune • Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions
Assurer la surveillance et l'état de bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement	• Mesurer des débits d'eau une fois par mois ou plus si nécessaire (détection d'une fuite) et les consigner sur un registre • Maintenir en état de propreté les zones de captage d'eau • Maintenir en état les bassins de rétention • Vérifier l'état de fonctionnement et l'accessibilité des bouches à eau • Vérifier l'état de fonctionnement de la chloration automatique • Effectuer les relevés des compteurs d'eau et les consigner dans un registre • Intervenir rapidement en cas de fuite d'eau sur le réseau (y compris le week-end) • Accompanyer les entreprises intervenant sur le réseau (prélèvements, travaux, ...) • Maintenir l'état de bon fonctionnement • Effectuer les relevés des compteurs de bâchée et les consigner dans un registre • Travailler en collaboration avec les services extérieurs • Vérifier la conformité des raccordements au réseau d'assainissement

Outils / Moyens mis à disposition

- Le matériel, outillage, engins et véhicule sont à disposition de l'agent communal pour l'exercice de ses missions
- Local technique / vestiaire

Conditions et contraintes d'exercice du poste

Horaires	• Horaires du poste : 8 h – 12 h et 14 h 17 h du lundi au vendredi • Contraintes : ☐ Travail week-end et jours fériés en cas d'urgence
Environnement	☐ Travail sur le territoire de la commune
Sécurité	☐ Habilitations nécessaires : <u>Electrique, Conduite du tracteur,</u> _____ ☐ Port des Equipements de Protection Individuelle adaptés : <u>EPI fournis</u> _____ _____

Relations fonctionnelles

En interne	• Relations ponctuelles avec la secrétaire de mairie et avec les élus
En externe	• Contacts quotidiens avec la population

Profil

- Permis de conduire B indispensable, permis PL souhaité

Compétences liées à l'emploi

Ensemble des SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE et SAVOIR-ETRE nécessaires à l'exécution optimale des activités liées au poste.
=>Permettent de déceler ensemble les besoins en formation et de définir des objectifs de progrès dans l'occupation du poste.

Savoirs / Savoir-faire	• Comprendre et appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux • Connaître et respecter les normes sanitaires • Savoir s'assurer de la conformité des opérations effectuées par rapport aux normes de sécurité en vigueur et à l'usage prévu • Comprendre et interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques • Maîtriser les techniques de base d'interventions de différents métiers du bâtiment pour avoir la capacité de réaliser tous les travaux d'entretien et de maintenance • Savoir manipuler des équipements motorisés dans le respect des règles de sécurité • Etre capable de réaliser un croquis simple, un plan d'aménagement d'intervention • Etre capable de rédiger un bon de commande • Réaliser un diagnostic par rapport à un dysfonctionnement ou un besoin particulier pour proposer une solution adaptée • Etre capable de s'adapter à des situations de travail, des matériels et des technologies différentes et d'effectuer le choix des meilleures solutions techniques pour l'intervention • Savoir planifier et organiser ses interventions en tenant compte des priorités, du temps d'exécution, et des contraintes des utilisateurs
Savoir-être	• Savoir prendre des initiatives en cas d'intervention urgente • Etre capable de suivre des processus logiques et méthodologiques dans son activité et de respecter des consignes orales ou écrites • Faire preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail • Etre endurant (port de charges) et capable de travailler dans différents environnements • Etre en capacité de communiquer fréquemment avec l'utilisateur ou les élus • Savoir rendre compte de son intervention, oralement ou par écrit • Etre soigneux, ponctuel et dynamique • Faire preuve de discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve • Avoir le sens du service public